ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

Perspectives PLURIELLES

Revue scientifique

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

N°3 – Août 2026

TOME II – SÉRIE 1

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II — Série 1
(Sciences Humaines et Sociales)
Territoires, sociétés et développement

N°3 — Août 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01
Contact : +225 0757504341
https://perspectivesplurielles.net/
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT ET INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=24999

SJIFactor

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

HAL science ouverte	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro de *Perspectives Plurielles* prolonge la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et confirme la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire désormais solidement établi. L'ampleur des contributions reçues, la diversité des laboratoires et des institutions représentés, ainsi que l'exigence maintenue de l'évaluation par les pairs ont conduit le comité de rédaction à reconduire, en l'approfondissant, le choix opéré lors de la précédente livraison : le numéro paraît en deux tomes, le second se déployant lui-même en deux séries. Cette architecture respecte l'identité de chaque grand champ disciplinaire tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble les travaux relevant des Arts, Lettres et Langues : littératures africaine, francophone, hispanique et anglophone, sémiotique, sociolinguistique et analyse du discours, didactique des langues, lexicologie et terminologie, études culturelles et postcoloniales. Le Tome II, consacré aux Sciences Humaines et Sociales, se déploie en deux séries. La série 1, « Territoires, sociétés et développement », réunit les recherches en géographie humaine et physique, en aménagement du territoire, en sociologie, en économie et en développement. La série 2, « Savoirs, éducation et représentations », accueille les sciences de l'éducation, la psychologie, les sciences de la communication, la philosophie, l'histoire, l'anthropologie et les études culturelles.

La diversité des terrains étudiés : Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo, Guinée, Niger, Cameroun, Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo, illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'en dégagent : la résilience environnementale et sanitaire des territoires, les recompositions urbaines et foncières, la gouvernance des ressources naturelles et des biens communs, l'inscription du numérique dans les pratiques sociales et politiques, les transformations des systèmes éducatifs, ainsi que la place des savoirs endogènes dans la régulation des sociétés contemporaines.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :
M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann Michel, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) KOUAMÉ Koaténin, Université Alassane Ouattara
Dr KONAN Aya Suzanne, Université Alassane Ouattara
Dr AKABLAH Tchoumou Léopold, Université Alassane Ouattara
Dr Kouamé Alain SARAKA, Université Alassane Ouattara
Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME, Université Alassane Ouattara
Dr Kouakou Camille GOLI, Université Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Pierre KAMDEM, Université de Poitiers, France ;
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël OURA, Université Alassane Ouattara-CRD, Côte d'Ivoire ;
Prof. Atta Jacob BRINDOUMI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. SOW Ndioro, Université Gaston Berger, Sénégal ;
Prof. Fabio VITI, Université Aix-Marseille, France ;
Prof. François LAMBOTTE, Université Catholique de Louvain, Belgique
Prof. Konan Arsène KANGA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Kacou GOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;
Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Eveno Emmanuel, Université Toulouse Jean-Jaurès, France ;
Prof. Kouakou Désiré M'BRAH, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Göbel Christof, Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico, Mexique ;
Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Jean Joêl BAHI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Koffi Syntor KONAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

Géographie, environnement et aménagement du territoire

KROUBA Gagaho Débora Isabelle

1. Cartographie des zones à risque de bilharziose urinaire par télédétection et SIG dans la région du Lôh-Djiboua (Centre-Ouest ivoirien) 1-15

KOUADIO Datté Anderson et FROUMAN Ouattarra Bourahima

2. Mobilité transfrontalière et échanges informels dans les espaces frontaliers ivoiro-ghanéens : dynamiques spatiales et enjeux de régulation 16-32

GUEDE One Enoc

3. Territoires des confrontations du bloc américano-israélien contre l'Iran et défis de résolution des tensions 33-46

FAYE Cheikh Ahmed Tidiane

4. Influence des aménagements anthropiques sur l'évolution du trait de côte dans la baie de Dakar : analyse morphodynamique de la plage de Bel Air (2019-2024).....47-63

Kouablan N'GUESSAN et Kadjo Simplice Antonio KOUAME

5. Croissance démographique et problématique du logement à Yamoussoukro : la contribution des villages intégrés à la ville dans l'offre foncière et immobilière 64-86

Kopeh Jean-Louis ASSI

6. Le district de Sassandra-Marahoué face à la dégradation de ses terres : une analyse géospatiale avec l'outil Trends.Earth.....87-104

Donatien AMOUSSOU, Djafarou ABDOULAYE et Mouïbatou TOURARE ALI

7. Facteurs déterminants de la dynamique des plantations de palmier à huile dans la commune d'Athiémé au Sud-Bénin.....105-124

Macoura Fatime Diawala KONE et Yao Jean Julius KOFFI

8. Niveau d'offre des ressources dans les structures sanitaires dites « médico-scolaires » dans la ville de Bouaké 125-143

Gonkanou Marius ZRAN et Bi Tiécoura Jean Arnaud Jaurès IRIE

9. Commercialisation des produits halieutiques et diversification des moyens d'existence des femmes rurales à l'Ouest de la Côte d'Ivoire dans le département de Zouan-Hounien.....144-158

Marius MASSALA MBINDZOUKOU, Bruno NKOUMAKALI et Luckin OBIANG OBIANG

10. Occupation du sol et identification des cultures agricoles à partir des algorithmes d'apprentissage automatique.....159-175

Daniel GOMIS, Baba SEYE, Mamadou DIOP et Mouhamadou Bassirou DIALLO

11. Perceptions des pêcheurs sur les interactions entre les oiseaux et la pêche : entre indicateurs, dynamique et menaces. Cas des quais de pêche de Yoff, Ouakam et Ngor (Dakar, Sénégal) 176-189

N'Guessan Fabrice YAO et Bi Tchan André DOHO

12. Gouvernance urbaine et dynamique des modes de mobilité informels de desserte des quartiers Andokoi 3 et Sagbé Nord (commune d'Abobo, Côte d'Ivoire) 190-204

Yaya DIALLO et Issa MBALLO

13. Accès à l'eau potable et résilience des populations dans la périphérie Est de la ville de Kolda (Sud-Sénégal) 205-220

MPEA ESSIE Princil et LONDESSOKO DOKONDA Rolchy Gonalth

14. Accès à l'électricité et dynamique sociale des villes secondaires du département de la Cuvette (République du Congo) 221-236

N'GUESSAN Kouakou Firmain

15. Gouverner l'espace partagé : divagation des animaux et tensions urbaines à San Pedro (Côte d'Ivoire).....237-254

YAO Konan Bérenger, KAKOU Ehounou Olivier et ASSUÉ Yao Jean-Aimé

16. Crise du personnel enseignant et performance scolaire : le cas de l'Inspection de Raviart en Côte d'Ivoire.....255-272

Moussa COULIBALY, Nafolo Drissa YEO et Mohamed Zanga OUATTARA

17. Insalubrité, révélateur de dégradation de l'environnement et risques sanitaires au quartier Dioulabougou dans la ville de Zuénoula.....273-290

ADOMON Abodou Athanase et OUIZAN Bi Zalié Privat

18. Gouvernance locale et participation citoyenne en Côte d'Ivoire : le paradoxe d'une implication citoyenne à Soubré 291-307

Marguerite KASSOGUE et Moussa dit Martin TESSOUGUE

19. Commerce et abattage de volailles sur les marchés, en commune V, du district de Bamako (Mali).....308-326

DIOMANDE Soualiho, SORO Zié Gédéon et DJETE Kousso Débora

20. Le modèle AVCD à l'épreuve de la conservation durable dans l'Ouest ivoirien : défis et perspectives pour les parcs nationaux du mont Sangbé et du mont Péko 327-344

Ousmane DIOUF et Mouhamadou Bassirou SECK

21. Gouvernance communautaire et vulnérabilité socio-économique face à l'invasion du *Typha australis* dans la Réserve naturelle communautaire de Tocc-Tocc (delta du fleuve Sénégal) 345-360

BISSOU Guikahué Daniel

22. Tourism Assets and Rural Tourism Underdevelopment in the Village of Akpoungbou, Côte d'Ivoire.....361-373

SOGBOU-ATIORY Badjo Julienne

23. Pandémie et réalités post-COVID-19 : effets socio-économiques sur les acteurs de la filière cocos, résidents de Jacqueville 374-394

Eveline MAHOUNGOU

24. La dynamique de transfert des cultures maraîchères dans les zones proches de Brazzaville.....395-412

Abdoulaye KANE, Edmée MBAYE, Bonoua FAYE et Famara BODIAN

25. Territoire de Fimela en transition : l'agroécologie et ses enjeux socio-économiques et environnementaux dans les systèmes alimentaires locaux 413-430

SORO Seydou Kadodjomon et GOGOUA Gbamain Éric

26. Conséquences de l'occupation des zones à risques dans la ville de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire) 431-446

Kouamé Félix N'DRI, Sasso Sidonie Calice YAPI, N'gatta Konan Florentin KOUADIO et Kouassi DONGO

27. Vulnérabilité socio-environnementale et risques sanitaires dans les quartiers informels de Bingerville : une approche socio-géomatique de la contamination fécale 447-463

Richet NKOUBANGO NZOUSSI, Jean-Luc MOUTHOU et Hilarion Bagel MIZHAIRE

28. Les caractéristiques des clôtures parcellaires à Brazzaville (République du Congo).....464-485

Moussa Fadiala BOCOUM

29. Dynamique de la gestion de la forêt classée de Faya au Mali 486-500

Abdoulaye FOFANA, Soumahila BAYO et Sékou DOUMBOUYA

30. Le déficit d'engagement communautaire face à la résurgence d'Ébola à N'Zérékoré (Guinée) 501-516

KOMBIENI M'Bouaré Frédéric, LARE Kongben et SOUROKOU ZAKARI Amidou

31. Effets des pratiques agricoles et approches innovantes pour la sécurisation des berges du bassin versant de la rivière Mékrou au Bénin 517-533

Sociologie, économie et développement

Abdul Sadeck Akim MOUHAMED, Afouda Jacob YABI et Falylath BABAH DAOUDA

32. Le rôle négligé des commerçants dans la circularité alimentaire : revue critique des stratégies de valorisation des invendus maraîchers dans les marchés urbains africains 534-556

KRA Kouamé Chérubin

33. Le « gouassou » dans les marchés vivriers ivoiriens : essai de théorisation d'une pratique marchande de confiance 557-579

Dramane SALAMI et Souléïmane A. ADEKAMBI

34. Impact des modèles de financement agricole mis en place par les systèmes financiers décentralisés sur la productivité agricole au Nord-Bénin 580-596

Judicaël DIAMBOUNAMBATSI, Romaric YENO-AKENDENGUE et G. Goldris ZIGUI-YAO

35. Les « hommes de tout métier » au Gabon : sociologie d'une main-d'œuvre flottante 597-614

OGANTO Kokou Ananzè et YABI Afouda Jacob

36. L'écosystème de financement des entreprises agricoles au Togo 615-635

Francis Pegdewendé YOUGBARÉ et Victor TOUGMA

37. Genre et production scientifique : contraintes et stratégies de femmes chercheures du CNRST (Burkina Faso) 636-654

Boris Olivier GLODE

38. Gouvernance rebelle de 2002 à 2011 et recours à la violence dans les interactions sociales à Bouaké depuis 2011.....655-669

Wilfried BIVEGHE BI NDONG et Jean-Emery ETOUGHE-EFE

39. Le travail de la chefferie villageoise au Gabon : une socio-anthropologie des activités quotidiennes des chefs de village 670-684

OLATAYO Olatundé Ludovic, KONAN Affoué Anabelle Flora et YAO M'Bra N'Goran Marie-Joseph

40. Facteurs socioéconomiques de la commercialisation de la chicha dans la ville de Tengréla.....685-699

ROUAMBA Lydia

41. Genre et personnes déplacées internes vivant hors des sites officiels à Ouagadougou au Burkina Faso.....700-719

Bernard LENO et Ibrahima DIALLO

42. Diagnostic qualitatif d'un modèle de coopération décentralisée en Guinée : l'exemple de la commune urbaine de Labé et la Communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain (SICOVAL) 720-739

BAH Nomansou Serge et KONE Moussa

43. Pouvoirs publics et instauration de la vidéosurveillance aux examens du baccalauréat dans la commune de Bouaké (région du Gbêkê, Côte d'Ivoire).....740-754

Matiéyendou KOMBATE et Adoté Akué AKPABIE

44. Le cancer à l'épreuve du pluralisme médical : représentations sociales, parcours thérapeutiques et dissimulation des pratiques parallèles au Togo 755-777

N'DRIN Dhaibout Romuald et BOUMI Minkalokeu Léonce

45. Construction sociale de l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes à Abidjan : entre dispositif institutionnel et stratégies parentales 778-793

Zalissa WANGA et Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO

46. Commerce transfrontalier au Burkina Faso : une analyse des difficultés rencontrées par les femmes 794-810

ISSN : 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

GENRE ET PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES VIVANT HORS DES SITES OFFICIELS À OUAGADOUGOU AU BURKINA FASO

GENDER AND INTERNALLY DISPLACED PERSONS LIVING OUTSIDE OFFICIAL SITES IN OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

ROUAMBA Lydia
Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique du Burkina Faso
Laboratoire Genre et Développement, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou (Burkina Faso)
E-mail : ines.rouamba@outlook.fr

Résumé : *Depuis 2015, le Burkina Faso est secoué par une crise sécuritaire qui a provoqué le déplacement de millions de personnes à l'intérieur du pays, notamment à Ouagadougou la capitale. Cet article s'intéresse à ces personnes déplacées internes (PDI) installées hors des sites officiels de cette ville. À partir d'une méthodologie qualitative combinant entretiens, observation et discussions collectives réalisés dans deux quartiers périphériques de la ville entre novembre 2024 et février 2025, la recherche met en lumière les stratégies d'adaptation et de survie développées par ces populations. En articulant la théorie des rapports sociaux de sexe et le capital social, l'étude montre que ces adaptations ouvrent parfois des marges de manœuvre, mais elles ne remettent pas fondamentalement en cause les rapports de domination qui structurent les relations entre les sexes. Les femmes occupent ainsi le rôle central dans la survie quotidienne, la gestion de la promiscuité et la reconstruction sociale, mais restent victimes des inégalités structurelles qui les maintiennent dans des situations de dépendance et de précarité. Les résultats montrent également que, lorsque les conditions le permettent, nombre de PDI effectuent un retour partiel en s'installant dans une ville proche de leur village d'origine, qu'elles ne peuvent encore rejoindre en raison de l'insécurité.*

Mots-clés : *déplacement forcé ; rapports sociaux de sexe ; résilience ; Ouagadougou ; Burkina Faso.*

Abstract: *Since 2015, Burkina Faso has been affected by a security crisis that has displaced millions of people within the country, particularly to Ouagadougou, the capital. This article focuses on internally displaced persons (IDPs) living outside the city's official sites. Drawing on a qualitative methodology combining interviews, observation, and group discussions conducted in two peripheral neighbourhoods of the city between November 2024 and February 2025, the study highlights the adaptation and survival strategies developed by these populations. By combining the theory of gender relations with the concept of social capital, the study shows that these adaptations sometimes create room for manoeuvre, but do not fundamentally challenge the relations of domination that structure gender relations. Women thus play a central role in daily survival, managing overcrowded living conditions, and rebuilding social ties, yet they remain affected by structural inequalities that keep them in situations of dependency and precarity. The findings also show that, when conditions allow, many IDPs undertake a partial return by settling in a town close to their village of origin, which they are still unable to reach because of insecurity.*

Keywords: *forced displacement; gender relations; resilience; Ouagadougou; Burkina Faso.*

Introduction

Le Burkina Faso, situé en Afrique de l'Ouest, comptait en 2024, 23 409 015 habitants, dont 51,58 % de femmes, et une soixantaine de groupes ethnolinguistiques (INSD, 2025). Cette diversité culturelle s'accompagne de fortes solidarités communautaires, fondées sur les liens familiaux, religieux et territoriaux. Depuis 2015, le pays connaît une crise sécuritaire d'une ampleur sans précédent. Les attaques de groupes armés non étatiques affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ou au Mouvement pour l'Unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) dont il fait l'objet ont entraîné la fermeture de milliers d'écoles et de centres de santé, ainsi que la paralysie de vastes régions, notamment au Nord, au Centre-Nord et à l'Est (D. Boly, 2023). Ces violences ont provoqué l'un des plus importants déplacements de population de l'histoire contemporaine du Burkina Faso. En 2023, on estimait à plus de deux millions le nombre de personnes déplacées internes (PDI), soit environ 10 % de la population totale. Bien que ces chiffres datent de 2023, ils demeurent les plus récents disponibles, le gouvernement ayant suspendu la publication de données actualisées depuis 2024 (UNHCR, 2025). Selon les estimations des Nations unies, près de 59 % des PDI vivent aujourd'hui dans les zones urbaines (UNOCHA, 2024a et b).

Plusieurs auteurs parmi lesquels I. Zidnaba (2024), A. Degorce et *al*. (2024), T. A. Ouedraogo et S.S.S.L. Some (2021), MSAHRNGF (2024), S. Gnessi (2025) ont mené des études sur les personnes déplacées au Burkina Faso. Ces recherches portent principalement sur les causes des déplacements, la gestion humanitaire, les politiques publiques, l'accès aux services sociaux et les stratégies de résilience. Ces recherches montrent, comme le fait observer M. M. Cernea (2003, p. 42-43), que les populations déplacées sont souvent exposées à de nombreux dangers dont la perte de terre, d'emploi, et de logement et la désagrégation sociale.

Des études comme celles de M. Sigué et al. (2021) et de M. Lompo (2024) ont mis en lumière le fait que le déplacement transformant les conditions de vie des populations et spécifiquement des femmes déplacées, exacerbe les inégalités de genre.

Face à cette situation de crise, le gouvernement a élaboré un référentiel national destiné à harmoniser les interventions en faveur des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et des personnes vulnérables des communautés d'accueil (CONASUR, 2023). Toutefois, les politiques publiques burkinabè de gestion du déplacement ont longtemps exclu la ville de Ouagadougou, la capitale. Jusqu'en 2022, une note administrative (DPRP, N°2022-0003/MATDS/DGPN/DRPN-CN du 18 janvier 2022) interdisait la création de sites d'accueil dans ladite ville, par crainte d'infiltrations de groupes armés (Net Afrique, 2022). Ce n'est qu'à partir de cette année que les autorités ont commencé à tolérer la présence de PDI dans certains sous-quartiers, tels que Pazani-Kirakoya (A. Degorce et *al*., 2024, p. 25).

Dans ce contexte, les PDI installées à Ouagadougou, souvent hébergées par des familles d'accueil ou vivant dans des concessions indépendantes, demeurent en marge des dispositifs institutionnels. Ne résidant pas dans les sites officiellement reconnus par l'État ou les agences humanitaires, elles échappent en grande partie aux programmes d'assistance, de suivi et de statistiques. Leur existence, bien que perceptible dans le tissu urbain, reste politiquement invisible. C'est précisément à cette catégorie non reconnue de PDI que s'intéresse la présente étude.

L'objectif global de cette recherche est d'analyser comment les rapports sociaux de sexe caractérisés par la domination masculine influencent les stratégies de survie et d'adaptation des personnes déplacées internes vivant hors des sites officiels à Ouagadougou dans un contexte marqué par l'absence de reconnaissance institutionnelle. Autrement dit, elle cherche à comprendre comment les PDI, selon leur sexe, parviennent à faire face aux contraintes sociales et économiques et à développer des formes de résilience individuelle et collective. La résilience est en effet un mécanisme de défense et se manifeste par des stratégies de résistance active aux chocs (J.F Dortier, 2004, p. 735). Ainsi, la question centrale qui guide cette recherche est la suivante : Comment les rapports sociaux de sexe structurent-ils les stratégies d'adaptation et les dynamiques de survie des personnes déplacées internes à Ouagadougou ?

L'article s'articule autour de quatre sections principales. La première expose le cadre théorique et les approches conceptuelles mobilisées autour des rapports sociaux de sexe et du capital social. La deuxième présente la démarche méthodologique qui est essentiellement qualitative. La troisième analyse la manière dont les stratégies d'adaptation et de survie des PDI hors sites officiels à Ouagadougou, s'inscrivent dans des rapports sociaux de sexe qui, malgré certaines marges de manœuvre, restent marqués par la domination masculine. Enfin, la quatrième section discute les résultats dans une perspective sociologique et politique plus large, afin de mieux saisir les enjeux d'une intégration effective du genre dans la gestion humanitaire.

1. Cadre théorique : rapports sociaux de sexe, capital social

Comme déjà noté la crise sécuritaire qui secoue le Burkina Faso a occasionné le déplacement de près de 10 % de sa population à l'intérieur du territoire (UNOCHA, 2024b). Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) définit une personne déplacée à l'intérieur de son propre pays (PDI) comme :

> *une personne qui a été forcée ou contrainte à fuir ou à quitter son foyer ou son lieu de résidence habituelle, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, ou pour en éviter les effets, et qui n'a pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État (HCR, s.d.).*

Cette définition est également consacrée par l'Union africaine dans la Convention de Kampala[1] (African Union, 2009, art. 1(k)). Dans cet article, nous avons choisi de conserver le concept de personnes déplacées internes (PDI) dans son acception descriptive pour désigner les personnes qui ont été obligées de quitter leur lieu de résidence habituel pour s'installer à Ouagadougou, même si elles n'étaient pas reconnues comme telles par les autorités publiques. En effet, quel que soit leur lieu d'installation, ces personnes sont désignées par les populations hôtes, en langue nationale moore, sous le terme de « Zoteba » qui signifie « personnes en fuite », renvoyant à l'idée de fuite sous la contrainte, même si ce mot est violent et réducteur (A. Degorce et al, 2024, p. 36).

En réponse à cette crise sécuritaire et humanitaire, une solidarité multiforme s'est progressivement organisée, tant au niveau institutionnel que communautaire. À ce sujet, le coordinateur humanitaire par intérim des Nations unies au Burkina Faso, en poste depuis juin 2023, déclarait : « Je suis témoin de la solidarité du peuple burkinabè, malgré les défis humanitaires et sécuritaires auxquels il est confronté. La mobilisation des organisations nationales et locales, la générosité des communautés d'accueil et la résilience des populations affectées sont remarquables » (UNOCHA 2024b).

Dans cet article, le concept de résilience est mobilisé comme un outil d'analyse des pratiques d'adaptation des PDI. Pour appréhender cette notion dans sa complexité, l'analyse mobilise un cadre théorique articulant deux approches complémentaires : la sociologie du genre et la théorie du capital social.

Pour les théoriciennes du genre, notamment J. W. Scott (2000, p. 42), les inégalités entre hommes et femmes ne sont pas le produit d'un destin biologique, mais résultent de rapports sociaux historiquement construits. Ces rapports, fondés sur la division sexuelle du travail, organisent la hiérarchie entre les sexes et assurent la reproduction du pouvoir masculin dans la société. Comme l'explique D. Kergoat (2004 : 36), cette division « a pour caractéristiques l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.) ». Ainsi, ces rapports structurent l'ensemble de la société et traversent toutes les sphères, économique, symbolique, politique et domestique.

Dans une perspective anthropologique, F. Héritier (1996, p. 15-29) met en lumière la profondeur de ce système de domination à travers la notion de valence différentielle des sexes. Elle désigne par-là, la valeur supérieure accordée au

[1] La Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) a été adoptée le 23 octobre 2009 lors du Sommet spécial de l'Union africaine tenu à Kampala (Ouganda). Elle est entrée en vigueur le 06 décembre 2012 et ratifiée par le Burkina Faso le 09 août 2012.

masculin sur le féminin, observée dans toutes les sociétés humaines. Cette hiérarchie symbolique, inscrite dans les représentations collectives, sert de socle aux inégalités concrètes décrites par les théoriciennes du genre et par P. Bourdieu (1998, p. 23) notamment en matière de prise de décision et d'accès ainsi que de contrôle d'accès aux ressources. Il s'agit de voir s'il y a une continuité, des ruptures et même un renforcement de ces inégalités de genre dans le contexte du déplacement.

Par ailleurs, le concept de capital social développé par P. Bourdieu (1980, p. 2) renforce le cadre d'analyse. Pour lui, le capital social désigne l'ensemble des ressources qu'une personne peut mobiliser grâce aux relations durables qu'il entretient avec d'autres personnes ou des groupes. Les PDI rencontrées mobilisent des réseaux familiaux, religieux et communautaires pour accéder à un logement, à la nourriture ou à des opportunités d'emploi. Ces liens d'interconnaissance constituent une ressource vitale en l'absence d'une protection étatique efficace.

L'articulation de ces deux perspectives permet de montrer l'accès différencié des PDI aux ressources selon le sexe. Elle permet ainsi d'aborder la crise sécuritaire non seulement comme une épreuve humanitaire, mais aussi comme un contexte dans lequel les rapports sociaux de sexe se manifestent, se reproduisent et parfois se transforment.

2. Méthodologie

La recherche repose sur une approche qualitative visant à comprendre les expériences vécues des personnes déplacées internes (PDI) et les logiques sociales qui orientent leurs stratégies d'adaptation.

Le terrain s'est déroulé à Ouagadougou, dans deux quartiers périphériques – Tengandogo et Rimkièta – entre novembre 2024 et février 2025. Ces zones ont été choisies en raison de la présence significative de PDI vivant hors des sites officiels et de la diversité de leurs trajectoires. Au total, 51 personnes ont été rencontrées par nous-même, dont 41 Personnes déplacées internes (PDI) : 6 hommes, 27 femmes, 4 filles et 4 garçons. Parmi les 27 femmes, 10 ont été rencontrées individuellement et 22 ont participé à une discussion collective. 05 d'entre elles ayant participé aux deux modalités de collecte de données, elles n'ont été comptabilisées qu'une seule fois. L'enquête a également concerné un leader religieux, un responsable d'ONG humanitaire, une voisine, deux proches et cinq hôtes. Les données ont été recueillies à travers 26 entretiens individuels semi-directifs, 3 entretiens en petits groupes (de deux à trois personnes) et une discussion collective réunissant 22 femmes déplacées. Les entrevues ont été conduites en français et en mooré.

L'observation sur le terrain a permis d'observer les conditions de vie, la division de l'espace domestique et les interactions entre les membres des ménages.

Deux retours de terrain non planifiés (18 novembre 2024 et 16 janvier 2025) ont permis de confronter les discours aux pratiques quotidiennes.

Soulignons que sur le plan éthique, le consentement éclairé des participent·e·s a été recueilli oralement. En effet, en Afrique, la parole donnée vaut engagement tandis que la signature d'un formulaire peut susciter de la méfiance ou compromettre l'acceptation de l'entretien. Pour les mineur·e·s, nous avons aussi recueilli leur consentement oral ainsi que celui des parents.

L'analyse s'est appuyée sur une thématisation croisée autour de trois dimensions principales :

- les trajectoires de déplacement (motifs, temporalité, perception du danger) ;
- les formes d'accueil et de cohabitation (relations entre hôtes et déplacés, solidarité, promiscuité) ;
- les dynamiques de genre : division du travail (qui fait quoi ?), pouvoir décisionnel (quelles décisions les hommes et les femmes prennent et dans quelles conditions), stratégies d'autonomie (quelles sont les stratégies de résilience, notamment économiques).

L'étude adopte une posture féministe, attentive à la manière dont les femmes déplacées construisent leur expérience du déplacement et redéfinissent leurs marges d'action dans un contexte de précarité et d'insécurité.

3. Résultats

L'analyse des données collectées met en lumière plusieurs grands traits.

3.1. Typologie et motifs du déplacement

Les trajectoires des personnes déplacées internes (PDI) rencontrées à Ouagadougou traduisent la diversité des expériences de fuite et les logiques sociales qui les accompagnent. Si toutes relèvent d'un contexte d'insécurité généralisée, elles diffèrent par leurs temporalités, leurs causes et leurs modes d'organisation.

Trois formes principales de migration forcée peuvent être distinguées :

- la migration collective, lorsque des groupes entiers fuient ensemble leur localité ;
- la migration familiale, portée par un ménage ;
- et la migration individuelle, qui concerne des personnes isolées, souvent ciblées pour leur statut ou leur rôle social (I. Zidnaba, 2024, p. 52).

Ces formes s'articulent à quatre grands profils de déplacement observés à Ouagadougou : (a) la fuite face aux exactions et à la mort imminente ; (b) la perte des figures protectrices locales ; (c) les menaces ciblées ; et (d) la stigmatisation post-détention.

a) Fuir les exactions et la mort imminente

Pour de nombreuses familles rurales, la fuite s'impose comme unique issue face aux attaques armées et aux exécutions sommaires. Ces départs collectifs, souvent improvisés, se déroulent dans la panique, au milieu de la perte des biens, du cadre de vie et des repères familiers.

> *Nous habitions Thiou [un village à environ 38 kilomètres de Ouahigouya, chef-lieu du Nord du pays] et on y tuait des gens. Nous avons donc tous fui, avec nos maris et enfants, sans prendre d'effets. Cela fait quatre à cinq ans que nous sommes à Ouagadougou. Nous avons été accueilli·e·s par le grand frère de notre mari, Abdoulaye, qui est maître franco-arabe. Nous étions cinq familles qui ont trouvé un toit ici, mais deux familles sont parties pour la Côte d'Ivoire. Il y a un problème d'espace, mais on fait avec. Nous ne pouvons toujours pas rentrer pour le moment, ils tuent toujours les gens… […] Nos enfants sont scolarisés ici. » (Femme déplacée, 30 ans, cinq enfants, Ouagadougou, 06 novembre 2024).*

Ce témoignage illustre la migration collective, dans laquelle plusieurs familles s'organisent simultanément pour échapper à la mort. La solidarité entre parents, voisins ou membres d'une même communauté conditionne la possibilité de se mettre à l'abri. Les femmes, en particulier, décrivent la peur et la fatigue, mais aussi la continuité des tâches domestiques et éducatives dans un contexte de survie : rassembler les enfants, s'occuper des personnes âgées, improviser un nouvel espace de vie dans des logements exigus. Ces gestes, souvent invisibles, traduisent le travail de reproduction sociale au cœur de la résilience communautaire.

b) Disparition des figures protectrices et effondrement des repères communautaires

Dans le Nord du pays, la mort de Ladji Yoro, figure locale de résistance, a précipité l'exode de nombreuses familles. Originaire de Titao (dans la province du Loroum, Nord du pays), Soumaïla Ganamé, dit Ladji Yoro, était un leader d'autodéfense reconnu pour avoir organisé la protection des villages contre les attaques armées de groupes terroristes avant la création officielle des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP). Sa mort, en décembre 2021, a provoqué une panique généralisée et un sentiment d'abandon.

Un patriarche, 73 ans raconte :

> *Nous sommes arrivé·e·s à Ouagadougou en décembre 2021. Nous venons du village de Dougri Ouidi, situé dans le Nord, non loin de Titao. Un jour, en plein midi, des hommes armés, enturbannés, à la peau noire ou claire, ont attaqué notre village, tirant sur tout ce qui bougeait. Nous ne pouvons pas dire avec certitude qu'il s'agissait de Peuls, mais ils leur ressemblaient beaucoup.*
>
> *Face à cette violence, nous – comme les habitants d'une dizaine de villages voisins -avons fui vers Titao. Mais à peine une semaine après notre arrivée, Ladji Yoro a été tué. Cela a semé la panique parmi nous. Sa mort nous a profondément bouleversé·e·s : c'était lui qui tenait*

> *encore les assaillants à distance. Sans lui, nous nous sentions totalement exposé·e·s. (Personne déplacée, Ouagadougou, 5 novembre 2024)*

Ce témoignage met en lumière la difficulté d'établir avec certitude l'appartenance ethnique ou communautaire des assaillants, la personne enquêtée elle-même restant prudente quant à leur identification. Il montre qu'à la suite de l'assassinat de Ladji Yoro, figure protectrice, nombre de familles ont quitté leurs villages pour Titao, puis Ouahigouya et enfin Ouagadougou, grâce à l'appui d'un opérateur économique parent du défunt, qui a organisé leur évacuation et leur hébergement. Ce type de migration familiale met en lumière le rôle décisif du capital social : les réseaux de parenté et d'alliance deviennent des mécanismes d'entraide vitaux en l'absence de soutien public.

Les femmes rencontrées dans le cadre de l'étude expliquent qu'à leur arrivée, elles se sont réparties les tâches domestiques, organisé les repas et mutualisé les denrées alimentaires. Elles soulignent toutefois comme nous le verrons au point 3.2 que la mutualisation des denrées alimentaires s'estompe avec le temps. Les hommes eux, recherchent du travail et certains d'entre eux qui ne sont pas parvenus à en trouver poursuivent leur migration dans d'autres villes, laissant leurs familles à Ouagadougou.

c) Fuite face aux menaces ciblées et à la peur d'être persécuté

D'autres déplacements relèvent de la migration individuelle, motivée par des menaces directes : chefs religieux, figures locales ou commerçants accusés de collaborer avec les forces étatiques. Ces départs isolés se caractérisent par la peur d'être tué ou persécuté pour ses convictions religieuses, politiques ou morales. « J'étais imam dans le village de Trébale [dans la région du Sahel]. Les terroristes disaient que mes prêches ne respectaient pas les préceptes de l'islam. J'ai dû me déplacer seul à Ouagadougou, laissant mes deux femmes et mes huit enfants. […] J'ai dû prendre une autre épouse à Ouagadougou. Avec ma nouvelle femme, nous avons un enfant. » (Homme déplacé, 61 ans, Ouagadougou, 11 novembre 2024)

Ce type de trajectoire illustre la dimension personnelle et identitaire du déplacement : l'insécurité ne vise plus seulement la collectivité, mais l'individu en tant que porteur d'un discours ou d'une pratique perçue comme déviante. Le récit montre aussi une recomposition de la famille et une transformation des rôles sociaux. L'homme qui a dû fuir a construit une autre famille à Ouagadougou tandis que les femmes restées au village deviennent cheffes de familles et gardiennes du foyer déserté.

Ces situations soulignent à la fois la vulnérabilité accrue et la capacité d'adaptation des femmes dans la gestion du quotidien.

d) Sortir de détention et affronter une précarité sans ancrage

Enfin, une catégorie plus discrète mais significative regroupe des anciens détenus, souvent accusés à tort d'avoir collaboré avec des groupes armés. Relâchés sans accompagnement réel, ils se retrouvent sans ressources, isolés et marqués par une forte stigmatisation. Certains ont été accueillis par des leaders religieux compatissants, seuls à leur offrir un toit et un minimum de soutien moral.

> *Moi, ils m'ont arrêté au village d'Itana, alors que j'étais simplement allé au marché. Ils m'ont accusé d'être un terroriste et embarqué sans explication. J'ai passé six ans en prison avant d'être jugé puis libéré. J'avais une femme et deux enfants, mais je suis sans nouvelles d'eux. Je voudrais rentrer, mais je n'ai ni appui ni contact. À la sortie, ils nous ont juste remis 8 000 F CFA [soit environ 12,19 euros[2]] pour le transport. (Ancien détenu, 24 ans, Ouagadougou, 11 novembre 2024)*

Il est ressorti de nos enquêtes que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) apporte un appui aux anciens détenus présumés terroristes, notamment sous forme d'assistance à la réinsertion. Toutefois, aucun des individus que nous avons interrogés n'a déclaré avoir bénéficié d'un tel accompagnement, que ce soit en matière de logement, d'appui économique ou de suivi psychosocial.

Ces parcours traduisent une précarité sans ancrage, où la liberté retrouvée n'efface ni la honte ni la méfiance sociale. Hébergés par solidarité, ces hommes vivent dans une forme d'exil intérieur : ils ne sont plus détenus, mais restent en marge du lien social, sans perspectives claires de réinsertion ni de reconstitution familiale. Leur vulnérabilité, à la fois économique et affective, témoigne d'une zone grise de la crise humanitaire, souvent invisible dans les dispositifs officiels d'assistance. Dans ce cas de figure, il y a également éclatement de la cellule familiale où l'homme perd ses ressources et son pouvoir sur la famille et particulièrement sur les femmes et les enfants.

[2] Un euro égale à 655,96 Francs CFA.

Encadré : Réseaux communautaires et capital social : des refuges de survie féminisés

Un recensement effectué en décembre 2021 auprès des personnes déplacées internes hébergées par un opérateur économique à Komsilga (au sud de Ouagadougou) fait état de 105 personnes, dont 61 (58 %) femmes et 64 enfants et jeunes (61 %) âgé·e·s de 0 à 19 ans (Mairie de Komsilga, 2021).

Tranche d'âge	Nombre de personnes par tranche d'âge	Nombre de personnes de sexe masculin par tranche d'âge	Nombre de personnes de sexe féminin par tranche d'âge
0 à 4	14	6	8
5 à 9	17	6	11
10 à 14	19	11	8
15 à 19	14	5	9
20 à 24	6	1	5
25 à 29	6	2	4
30 à 34	5	2	3
35 à 39	4	1	3
40 à 44	4	2	2
45 à 49	1	1	0
50 à 54	4	2	2
55 à 59	2	1	1
60 à 64	2	1	1
65 à 69	2	0	2
70 et plus	5	3	2
Total	**105**	**44**	**61**

Source : Recensement des PDI hébergées par un opérateur économique, attribué à la mairie de Komsilga. Document consulté auprès des PDI concernées, décembre 2021

Ce tableau illustre deux dimensions majeures du déplacement :

– la féminisation du phénomène, les femmes et les enfants représentant la majorité des déplacé·e·s ;

– la centralité du capital social dans la survie quotidienne : les réseaux de parenté et de solidarité communautaire organisent l'hébergement, souvent dans des maisons privées.

Ces types de réseaux constituent un pilier de la résilience collective dans un contexte de retrait de l'État.

Les différentes formes du déplacement traduisent une expérience de survie où le genre, la position sociale et le réseau d'appartenance façonnent les conditions d'exil. Les témoignages recueillis montrent que les déplacements peuvent être individuels ou collectifs. Mais si la fuite répond à des menaces immédiates, le choix de Ouagadougou répond à une quête de sécurité :

> *Le choix de partir à Ouagadougou constitue […] avant tout une quête de sécurité, dans un contexte où nombreux sont ceux qui ont été contraints de fuir plusieurs fois. […]. Le traumatisme et la peur incitent à partir loin, en dehors de la zone perçue comme dangereuse. Mais il s'agit également de partir vers la capitale, près des institutions étatiques, dans un territoire perçu comme mieux sécurisé. (A. Degorce et al., 2024, p. 66)*

Mais l'installation à Ouagadougou révèle d'autres enjeux : la gestion de la cohabitation, la division sexuée du travail et la reconstruction des solidarités en contexte urbain, thèmes abordés dans la section suivante.

3.2. Accueil et cohabitation en ville : de la solidarité initiale à l'autonomie contrainte

À Ouagadougou, l'installation des personnes déplacées internes (PDI) repose d'abord sur des réseaux de solidarité préexistants : parents, chefs religieux, associations locales ou simples connaissances. Ces liens, issus des appartenances communautaires ou religieuses, ont constitué les premiers canaux d'accueil dans un contexte d'urgence, alors que les dispositifs publics restaient inexistants.

« C'est depuis 2018 que nous avons commencé à accueillir nos proches à Rimkièta [quartier périphérique de Ouagadougou]. Plusieurs personnes ont trouvé un toit chez moi : ma nièce, une fille de ma sœur, mon petit frère et sa femme, etc. » (Leader religieux, 66 ans, Ouagadougou, 11 novembre 2024)

Le refus initial des autorités de reconnaître officiellement, par crainte d'infiltration de groupes terroristes et absence de sites aménagés (A. Hubert, 2022, cité par I. Zidnaba, 2024, p. 48) la présence de déplacé·e·s à Ouagadougou a retardé l'intervention des organismes humanitaires. L'aide a d'abord été assurée par des associations locales et des particuliers. Le président de l'association Dewran-BF (L'entente) explique :

> *Les autorités ont mis du temps à accepter des sites dédiés aux PDI, notamment dans les quartiers Pazani et Yagma. Au début, l'administration a dit qu'il n'y avait pas de PDI à Ouagadougou. Ainsi, le HCR et l'OIM ont eu à mettre en place un site temporaire dans le quartier Patte d'oie où des PDI venues de Ouahigouya y sont restées près d'un an avant de rejoindre des proches. (Ouagadougou, novembre, 2024)*

Cette non-reconnaissance institutionnelle a eu pour effet de reporter la charge de l'accueil sur les familles et les communautés locales. Les hôtes – souvent des parents, des notables ou des leaders religieux – ont assumé seuls la subsistance des personnes hébergées, parfois pendant plusieurs années. Les PDI demeurent ainsi sous la responsabilité morale et matérielle de leurs hôtes, avec une autonomie réduite.

Au fil du temps, la solidarité initiale s'est essoufflée : le partage des ressources a généré des tensions liées au manque d'espace et à la promiscuité. La cohabitation obéit à des hiérarchies implicites de genre et d'âge : les femmes déplacées s'occupent de la cuisine, de la lessive et des enfants, tandis que les hommes, plus mobiles, cherchent des activités rémunératrices à l'extérieur. En effet, une fois sur place, plusieurs hommes acceptent d'exercer des emplois précaires, notamment comme veilleurs de nuit ou ouvriers sur des chantiers de

construction. D'autres refusent ce type d'activités, poursuivent seuls leur migration dans d'autres localités ou sombrent dans le chômage.

> *Nous sommes deux familles déplacées qui sommes restées chez nos hôtes. Je suis maçon. J'étais allé à Manga [ville située à environ 100 kilomètres de Ouagadougou], puis à Cinkansé [ville située à environ 283 kilomètres de Ouagadougou entre la frontière du Burkina Faso et du Togo] pour chercher travail, mais je suis revenu parce que je suis malade. L'autre chef de famille est également maçon. Il a eu du boulot au Togo et s'y est rendu il y a environ trois jours (homme PDI, 41 ans, Ouagadougou, 25 novembre 2025).*

Notons que les entrevues ont révélé comme l'a souligné M. Lompo (2024, p. 81) que certains hommes chefs de ménage perçoivent et vivent le fait de ne plus pouvoir subvenir aux besoins essentiels de leur famille comme « une honte et une humiliation pour diverses raisons (sentiments de perte d'autorité et déshonneur, dépendance des belles familles et autres. »

Les femmes, elles, comme le montre le point 3.4, acceptent généralement même les emplois précaires. Elles assument ainsi une part essentielle de la survie quotidienne sans détenir de réel pouvoir décisionnel. Cette situation traduit une autonomie sous contrainte, exercée dans un cadre de dépendance et de hiérarchie, mais révélatrice de leur capacité d'adaptation et de résilience silencieuse.

3.3. Répartition genrée des espaces et des rôles : entre assignation domestique et absence masculine

L'observation menée dans un immeuble de type R+1, abritant plus d'une centaine de personnes déplacées issues d'une même parenté, montre comment les espaces d'habitation se réorganisent selon le genre et l'âge. Les femmes, belles-filles et enfants se partagent les chambres ou les coins de cour, tandis que les jeunes garçons dorment dans la cage d'escalier.

Les hommes adultes sont, pour la plupart, absents, partis chercher du travail dans d'autres villes du Burkina Faso ou à l'étranger (Bobo-Dioulasso, Mali, Guinée). Deux patriarches seulement résident sur place et jouent un rôle de régulation : ils attribuent les chambres, tranchent les conflits et incarnent l'autorité symbolique du groupe.

L'hôte principal, membre de la parentèle par consanguinité ou par alliance, un homme d'affaires, apporte chaque mois 150 000 F CFA (environ 229 €) pour les condiments, en plus des vivres et du bois de cuisson qu'il fournit. Il prend également en charge les frais de scolarité et de santé, mais cette aide demeure insuffisante pour un collectif d'une telle taille. Les femmes complètent les ressources disponibles par des activités précaires : « Nous faisons la lessive ; cela rapporte 1 000 à 2 500 F par service (1,5 à 3,8 €), mais parfois on passe une semaine entière sans travail. » (Femme déplacée, 40 ans, ainée des belles filles dans l'immeuble, Ouagadougou, 7 novembre 2024)

Elles assurent aussi la corvée d'eau, la recherche de bois et l'entretien des espaces partagés. L'usage intensif des toilettes modernes a entraîné leur dégradation, contraignant tous les résident·e·s -hommes, femmes et enfants – à se débrouiller à l'extérieur. Cette situation, vécue comme une atteinte à la dignité, alourdit le quotidien déjà difficile des ménages déplacés.

Ces conditions renforcent la vulnérabilité genrée : la promiscuité, la fatigue domestique et l'absence masculine accentuent la charge physique et émotionnelle des femmes. La crise du logement n'est pas seulement matérielle : elle est aussi sociale et symbolique, car elle reproduit, dans la ville d'accueil, les inégalités observées dans les sociétés rurales (M. LOMPO, 2024, p. 92). L'homme demeure le décideur même s'il n'est pas physiquement présent ; la femme, la garante du lieu et du lien.

3.4. Économies de survie et solidarités féminines : l'inventivité en contexte de précarité

Privées de soutien durable, les femmes déplacées développent diverses stratégies économiques informelles pour assurer la survie de leurs ménages. La plupart combinent petits travaux, entraide et participation à des tontines comme le témoigne ce récit :

> *J'ai trente-sept ans et j'ai cinq enfants. Mon mari est maçon, mais en ce moment, il est malade. La cohabitation n'est pas facile, mais nous faisons avec, car nous n'avons pas le choix. Au début, nous partagions tous la même marmite, mais aujourd'hui, chaque ménage – nous sommes trois – prépare sa propre nourriture. Depuis notre arrivée ici, une seule structure (dont je ne connais pas le nom) nous a apporté de l'aide : chaque ménage a reçu un sac de riz de 50 kg et six sachets de détergent (Omo à 50 F l'unité).*
>
> *Pour survivre, nous faisons de la lessive. Cela nous rapporte entre 1 000 et 2 000 francs par prestation, mais il peut arriver qu'on passe plusieurs jours sans être sollicitées. D'autres femmes vendent des gâteaux, des galettes de mil. Je participe à une tontine appelée Cauris d'or. J'y cotise 200 F par jour. À la fin du mois, la collectrice te remet 6 000 F [9, 14 euros], et tu lui verses une commission de 200 F. Si la cotisation est de 500 F, elle te remet 15 000 F et reçoit une commission de 500 F, et ainsi de suite.*
>
> *Nous ne pouvons pas retourner à Thiou. Nous aimerions rentrer, mais la sécurité n'est toujours pas assurée. Il paraît même que des personnes déplacées venues de la zone frontalière avec le Mali ont occupé nos maisons. (Ouagadougou, une PDI, 25 novembre 2025).*

D'autres travaillent comme ouvrières agricoles sur de petits champs à la périphérie de la capitale. Ces activités, bien que modestes, représentent une source d'autonomie relative et un lieu de sociabilité féminine. Elles permettent de préserver la dignité et le sentiment d'utilité dans un environnement où le statut de déplacée reste perçu comme dévalorisant.

Certaines jeunes femmes voient dans la ville une opportunité d'émancipation, même fragile : « Je préfère rester en ville pour travailler et éviter un mariage forcé… mais je suis souvent harcelée par les hommes » (jeune fille 16 ans, Ouagadougou, 2024). À l'inverse, d'autres expriment leur désarroi et leur désir de retour : « Je veux retourner au village ; ici, je ne connais pas beaucoup de monde » (garçon élève, 10 ans, Ouagadougou, 2024).

Ces témoignages contrastés traduisent la diversité des rapports à la ville : certaines y perçoivent un espace de contrainte, d'autres un espace de possibles. L'expérience du déplacement, bien qu'empreinte de souffrance, ouvre parfois la voie à des reconfigurations de rôles et à des formes d'agentivité féminine situées, c'est-à-dire limitées mais réelles.

3.5. Intentions de retour et installation urbaine : entre attente et résignation

La majorité des personnes rencontrées souhaitent retourner dans leurs villages d'origine, principalement pour des raisons symboliques et affectives : renouer avec la terre, les tombes familiales et le réseau social d'appartenance. L'une de nos enquêtées confie : « nous aimerions rentrer, mais la sécurité n'est toujours pas assurée. » (Femme déplacée, 56 ans, Ouagadougou, 25 novembre 2024)

Cependant, l'insécurité persistante et l'occupation de certaines localités rendent ce retour incertain. Les femmes craignent également de perdre les rares ressources acquises en ville : petits revenus, réseaux d'entraide ou scolarisation des enfants.

Il convient de noter que les PDI hébergées par l'homme d'affaires ont pu regagner la ville de Titao en février 2025, profitant d'une accalmie temporaire. Toutefois, elles n'ont pas encore pu rejoindre leur village d'origine, Dougri Ouidi, où l'insécurité demeure vive. Ce retour partiel montre que Ouagadougou constitue un espace de refuge plutôt qu'un lieu où elles voudraient s'installer durablement.

Une minorité toutefois, composée surtout de jeunes femmes déscolarisées, envisage une installation durable à Ouagadougou, à condition d'obtenir un emploi stable ou une formation. « Ici, c'est difficile, mais au village on m'aurait mariée de force. Je préfère rester et chercher à m'en sortir. » (Jeune femme déplacée, 17 ans, Ouagadougou, 2024)

Pour d'autres, notamment les anciens détenus, le retour s'avère encore plus complexe : la stigmatisation les maintient dans un entre-deux, ni pleinement intégrés à la ville, ni réinsérés dans leur communauté d'origine.

Dans l'ensemble, ces trajectoires expriment un désir de stabilité contrarié : le retour demeure un horizon espéré, mais l'installation urbaine devient progressivement une réalité de fait, façonnée à la fois par la contrainte, la précarité et les initiatives individuelles. Ces résultats montrent que le déplacement, loin de dissoudre les liens sociaux, les reconfigure autour de nouvelles formes de

dépendance et de solidarité. Les femmes y occupent une place centrale, dans un équilibre instable où leur autonomie se heurte aux contraintes sociales et économiques.

La discussion qui suit interroge ces dynamiques à la lumière des rapports sociaux de sexe, du capital social et des capacités d'agir.

4. Discussion

L'analyse des données met en lumière la diversité des expériences vécues par les Personnes Déplacées Internes (PDI) à Ouagadougou, reflet des multiples formes que prend la crise sécuritaire au Burkina Faso. Les trajectoires observées révèlent des déplacements individuels, familiaux et collectifs, mais ces distinctions ne renvoient pas seulement à des configurations logistiques : elles traduisent des positions sociales et genrées dans le champ du déplacement.

Les hommes quittent plus souvent seuls leur village, notamment lorsqu'ils sont visés par des menaces directes en raison de leur rôle religieux, politique ou communautaire. Les départs familiaux sont également fréquents : hommes et femmes fuient ensemble avec leurs enfants et leurs aînés. Une fois sur le lieu d'accueil, les solidarités de la communauté hôte, l'appui d'organisations caritatives et l'entraide entre personnes déplacées favorisent leur insertion sociale. Toutefois cette intégration demeure fragile, notamment en raison de l'insuffisance de l'assistance publique et des difficultés rencontrées par les personnes installées hors des sites officiellement reconnus.

Alors que dans leurs localités d'origine, les PDI vivent principalement de l'agriculture, de l'élevage ou du petit commerce, elles exercent désormais des activités de circonstance qui ne conviennent pas à certains hommes qui poursuivent leur migration seuls vers d'autres localités ou d'autres pays.

L'analyse montre à l'image des résultats de recherche de M. Sigué et *al*. (2021, p. 8), B. O. Diallo, (2022, p. 280) et de A. Degorce et *al*. (2024, p. 79) que les femmes développent plusieurs mécanismes de résilience afin de pouvoir faire face aux conséquences du déplacement, notamment le développement d'activités économiques de subsistance, telles que la collecte et vente de sable et de gravier, le lavage de linge, la fabrication artisanale de savon. Elles participent également à des réseaux économiques (tontines). Les récits montrent que la responsabilité émotionnelle incombe aux femmes : ce sont elles qui restent avec les enfants, veillent à leur éducation, préparent la nourriture, s'occupent des personnes âgées et veillent à la cohésion de la famille.

Ces expériences différenciées illustrent la manière dont les rapports sociaux de sexe structurent les trajectoires migratoires et la répartition des rôles en contexte de crise.

Le déplacement est le plus souvent perçu comme une épreuve plus que comme une opportunité. Même dans les situations d'hébergement relativement favorables, comme celles organisées par un homme d'affaires, les récits expriment une forte nostalgie du village et un sentiment de perte irréversible : perte du territoire, des liens sociaux, mais aussi du statut. Les travaux de Cernea (1998, p 15) et de Downing (1996, p. 34) éclairent cette dimension : le déplacement est vécu comme une rupture identitaire et symbolique, où l'attachement au lieu devient le marqueur d'une mémoire menacée. Le désir de retour, souvent exprimé par les femmes, renvoie à une quête d'ancrage, autant émotionnelle que sociale. Cette rupture spatiale s'accompagne de recompositions familiales profondes. Des séparations forcées, des foyers recomposés ou des unions reconstituées à la faveur de la survie urbaine témoignent d'une flexibilité contrainte des structures familiales.

Les femmes jouent un rôle central dans cette réorganisation silencieuse : elles assurent la continuité du foyer même dans le cas d'absence masculine et les conditions précaires. Elles incarnent, au sens de Danièle Kergoat (2004, p. 36), la double assignation – productrice et reproductrice – qui fonde la hiérarchie entre les sexes et se renforce en contexte de crise. L'exil, loin de remettre en cause ces rôles, les réactualise sous de nouvelles formes : la femme devient garante du lien, de la cohésion et de la survie collective. Plusieurs acquièrent une certaine autonomie qui s'exprime dans la négociation permanente entre soumission, adaptation et créativité.

Le capital social (P. Bourdieu, 1980, p. 2) apparaît comme la ressource la plus décisive pour comprendre ces stratégies de survie. Les solidarités locales, familiales ou religieuses suppléent la carence de l'État et le retard des interventions humanitaires. Ces réseaux communautaires jouent un rôle ambivalent : ils assurent la protection matérielle et morale des PDI, mais reproduisent aussi les rapports de dépendance et les hiérarchies sociales préexistantes.

L'analyse révèle également que la scolarisation des enfants déplacés constitue un signe d'espoir et un levier d'intégration. Contrairement aux situations d'autres régions du pays (HCR, 2019, p. 14 ; T. A. Ouédraogo et S. S. S. L. Somé 2021, p. 572 ; D. Boly, 2023, p. 7), les enfants rencontrés n'ont pas été déscolarisés pour des raisons économiques, grâce à la circulaire du 1er septembre 2023[3] imposant la gratuité de l'accueil scolaire. Cette mesure, renforcée par la solidarité de certaines écoles privées, a permis d'éviter une rupture éducative majeure et témoigne d'un effort collectif pour préserver la continuité sociale.

Dans l'ensemble, les données recueillies ne mettent pas en évidence des tensions majeures entre les personnes déplacées internes et les populations hôtes à

[3] Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales (MENAPLN), Lettre circulaire n° 00773/MENAPLN/SG/ST-ESU du 1er septembre 2023, relative à l'inscription/réinscription des enfants et des élèves déplacés internes, Ouagadougou.

Ouagadougou. Cette situation pourrait, entre autres, s'expliquer par l'absence de compétition pour des terres agricoles, caractéristique du contexte urbain. Par ailleurs, si l'arrivée des PDI déplacées exerce une pression sur certains services urbains, notamment le logement, elle répond également à des besoins en main-d'œuvre. Nombre de PDI occupent des emplois d'aides ménagères, de manœuvres ou d'autres activités dans des secteurs informels. Ce sont des domaines où les habitants de la capitale éprouvent de plus en plus de difficultés à recruter en raison de la scolarisation massive[4]. Cette complémentarité semble favoriser l'insertion des PDI et contribuer à limiter les tensions avec les populations hôtes.

Enfin, comme l'ont montré T. A. Ouédraogo et S. S. S. L. Somé (2021, p. 577), la problématique des déplacements ne peut être saisie uniquement sous l'angle sécuritaire, mais elle constitue également un enjeu de politique publique et de développement : seule « une volonté politique avec des actions pluridisciplinaires et multisectorielles permettra d'atteindre les résultats escomptés et de pouvoir donner une lueur d'espoir aux PDI ainsi qu'à leurs hôtes.»

Conclusion

L'étude menée auprès des personnes déplacées internes à Ouagadougou met en évidence que le déplacement forcé n'est pas seulement une rupture spatiale, mais une épreuve sociale et symbolique. Il bouleverse les structures familiales, consolide les hiérarchies de genre tout en révélant une forte capacitée d'adaptation des individus et des communautés.

Les résultats montrent que la division sexuelle du travail persiste dans l'exil : les femmes assurent la survie quotidienne, la cohésion familiale et la gestion des ressources, tandis que les hommes se concentrent sur la recherche de sécurité ou d'emploi. Cependant, ces mêmes femmes transforment les contraintes en opportunités, déployant des stratégies de subsistance, d'entraide et d'éducation qui traduisent une agentivité discrète mais réelle. Elles parviennent, malgré la précarité, à maintenir un pouvoir d'agir, à préserver la dignité et à garantir la continuité scolaire des enfants. Elles deviennent ainsi les pivots d'une résilience genrée, où la survie du groupe repose sur leur créativité et leur endurance.

Le capital social apparaît comme un levier essentiel, mais ambivalent : il soutient la protection et l'entraide, tout en reproduisant des rapports de dépendance et des inégalités préexistantes.

Ces observations invitent à repenser les interventions publiques et humanitaires à partir d'une lecture sensible au genre. Reconnaître le rôle central des femmes dans la gestion du déplacement et leur donner une place active dans la

[4] Le taux brut de scolarisation au secondaire par exemple est passé de 15% en 2015/2016 à 18, 9% en 2023-2024 (INSD, 2025, p 112).

conception des programmes d'aide constitue un impératif de justice sociale et d'efficacité.

Les résultats de l'étude montrent aussi qu'à Ouagadougou, les PDI ne constituent pas seulement une population qu'il faut aider à satisfaire ses besoins. Leur présence contribue à satisfaire la demande de main d'œuvre dans certains secteurs d'activités, notamment dans les emplois domestiques et le gardiennage. Il se dégage ainsi une forme de complémentarité entre les besoins de subsistance des PDI et les besoins de main d'œuvre de la ville.

En somme, la crise du déplacement révèle autant la vulnérabilité que la créativité des sociétés burkinabè : au cœur des pertes et des dépendances, se déploie une résilience qui réinvente le vivre-ensemble et la survie dans la dignité. Cette capacité d'adaptation dans les lieux d'accueil n'efface pas cependant l'attachement de nombre de PDI à leurs localités d'origine et qui souhaitent y retourner dès que les conditions le permettront. L'un des défis est dès lors de créer les conditions sécuritaires permettant à celles et ceux qui le souhaitent d'envisager ce retour.

Références bibliographiques

AFRICAN UNION, 2009, African Union Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention). Adopted by the Special Summit of the Union held in Kampala, Uganda, 23 October 2009. Addis Ababa : African Union. Available at : https://au.int/en/treaties/african-union-convention-protection-and-assistance-internally-displaced-persons (consulté le 25 juin 2026)

BOLY Dramane, 2022-2023, Obstacles à l'accès et à la continuité de l'éducation pour les enfants en situation de déplacement forcé dans la région du Sahel Central : Burkina Faso, rapport national, Bureau régional du HCR pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

BOURDIEU Pierre, 1980, « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, pp. 2-3.

BOURDIEU Pierre, 1998, *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Liber, 142 p.

CERNEA Michael M., 1998, « La sociologie des déplacements forcés : un modèle théorique », *Autrepart*, 5, pp. 11-28.

CERNEA Michael M., 2003, « Pour une nouvelle économie de la réinstallation : critique sociologique du principe de compensation ». *Revue internationale des sciences sociales*, 175(1), 39-48. Éditions érès. https://doi.org/10.3917/riss.175.0039

CONSEIL NATIONAL DE SECOURS D'URGENCE ET DE REHABILITATION (CONASUR), 2023, Standard de prise en charge des personnes déplacées internes et personnes vulnérables des communautés d'accueil au Burkina Faso. Ouagadougou.

DEGORCE Alice, Ludovic O. KIBORA, Maud SAINT-LARY, Irissa ZIDNABA, Pietro FORNASETTI, Issouf BONSA, Yacouba CISSAO, Roger BINDRÉ, Siaka DAYAMBA, Miédome GNESSI, Roger KAM et Aude NIKIEMA, 2024, Réfugié en son propre pays : enquête collective sur les personnes déplacées internes à Ouagadougou (Burkina Faso), Uppsala, Uppsala University (Uppsala Papers in Africa Studies, 9).

DIALLO Belko Ousmane, 2022, « Crise sécuritaire, mobilité forcée et stratégies de survie et de résilience des femmes déplacées internes de la commune de Kaya, Burkina Faso », ACAREF, août, pp. 275-308.

DORTIER Jean-François, 2004, « Résilience » dans *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, pp. 734-735.

DOWNING, Theodore E. (1996), « Mitigating Social Impoverishment when People are Involuntarily Displaced », dans Christopher McDowell (dir.), *Understanding Impoverishment: The Consequences of Development-Induced Displacement*, Providence/Oxford, Berghahn Books, pp. 33-48.

GNESSI Siaka, 2025, « Rester debout face à la crise sécuritaire ! Analyse des stratégies de résilience des femmes déplacées internes à Ouagadougou », *International Journal of Current Research*, vol. 17, n° 1, janvier, pp. 31478-31483.

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR), (s. d.), « Glossaire de termes », https://www.unhcr.org/fr/glossaire, consulté le 30 mai 2025.

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR), 2019, Profilage des personnes déplacées internes, Région du Sahel, Province du Soum. Évaluation en temps réel de l'opération de l'UNHCR et du Gouvernement sur les personnes déplacées internes, Ouagadougou, UNHCR, 25 p.

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR), 2024a, « Burkina Faso. Aperçu des populations déplacées de force. Fiche d'information sur le pays – décembre », [En ligne], consulté le 30 mai 2025.

HUBERT Aline, 2022, « Déplacés au Burkina Faso : comment les prendre en compte dans la planification des services d'eau potable ? Cas des communes de Ouahigouya et Kongoussi dans le cadre du projet nex'eau ». Groupe Urgence Réhabilitation Développement, Rapport de recherche, 60 p.

HÉRITIER Françoise, 1996, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2025, Annuaire statistique national 2024 : Description chiffrée de la vie socio-économique du Burkina Faso, Ouagadougou : INSD.

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION (IOM), 2024, *World Migration Report 2024*, Genève.

KERGOAT Danièle, 2004, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », dans Hélène HIRATA, Françoise LABORIE et Hélène LE DOARÉ (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, 2e éd., Paris, Presses universitaires de France, pp. 35-44.

LEFASO.NET, 2019, « Des déplacés internes : "Ouagadougou n'a pas les commodités nécessaires pour les abriter", Laurence Ilboudo », https://lefaso.net/spip.php?article90372, consulté le 25 juin 2025.

LOMPO Miyemba, 2024, « Regard sur le statut de la femme déplacée interne en contexte d'insécurité (Centre-Est Burkina Faso) », *La Revue Africaine des Sciences Sociales*. Pensées genre. Penser autrement, IV, 1, pp. 73-94.

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ACTION HUMANITAIRE, DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE, DU GENRE ET DE LA FAMILLE (MSAHRNGF), 2024, Rapport bilan 2023 de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil (SNR-PDICA) 2023-2027, rapport, Ouagadougou.

NET AFRIQUE BURKINA FASO, 2022, « Un message radio attribué à la police interdisant l'accès de Ouagadougou aux personnes déplacées du Centre-Nord inquiète les Burkinabè », https://netafrique.net/burkina-faso-un-message-radio-attribue-a-la-police-interdisant-lacces-de-ouagadougou-aux-personnes-deplacees-du-centre-nord-qui-inquiete-les-burkinabe/, consulté le 17 juin 2025.

OUEDRAOGO Tiga Alain et SOMÉ Sien So Sabine Léa, 2021, « Le gouvernement du Burkina Faso face aux défis humanitaires : quelle réponse pour les personnes déplacées internes et leurs hôtes vulnérables ? », Akofena, n° 4, vol. 1, pp. 565-578.

SCOTT Joan W., 2000, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique », dans Jeanne BISILLIAT et Christine VERSCHUUR (dir.), *Le genre : un outil nécessaire*. Introduction à une problématique, Paris, L' Harmattan, coll. Cahiers Genre et Développement, 1, pp. 41-67.

SIGUÉ Moubassiré, BACYE Yisso Fidèle et SOMÉ Désiré Boniface, 2021, « Crise sécuritaire et mécanismes de résilience : les quotidiennetés de survie des femmes déplacées internes à Ouagadougou », Revue Internationale Dônni, vol. 1, n° 2, décembre, pp. 5-15.

UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR), 2024, « Rapport semestriel sur les tendances mondiales. Principales tendances en matière de déplacement forcé et de solutions durables au cours du premier semestre 2024 », https://www.unhcr.org/fr/editions/rapport-semestriel-sur-les-tendances-mondiales-2024, consulté le 17 mai 2025.

UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR), 2025, « Burkina Faso. Aperçu des populations déplacées de force. Fiche d'information sur le pays », URL, consulté le 5 juin 2025.

UNITED NATIONS OFFICE FOR THE COORDINATION OF HUMANITARIAN AFFAIRS (UNOCHA), 2024a, « Burkina Faso : aperçu des besoins humanitaires 2024 », URL, consulté le 5 juin 2025.

UNITED NATIONS OFFICE FOR THE COORDINATION OF HUMANITARIAN AFFAIRS (UNOCHA), 2024b, « Burkina Faso : plan de réponse humanitaire 2024 », URL, consulté le 5 juin 2025.

ZIDNABA Irissa, 2024, « La gestion urbaine des déplacés à Ouagadougou : entre exigence sécuritaire et solidarité humanitaire », *Revue Varia*, 1, 2, pp. 46-60.